

POSTULAT URGENT

Auteur AdG/LA, par Gilbert TRUFFER, Doris SCHMIDHALTER-NÄFEN, Emmanuel AMOOS et Reinhold SCHNYDER

Objet Task force valaisanne

Date 09/03/2020

Numéro 2020.03.031

Actualité de l'événement

Le coronavirus et les mesures prises par les autorités ont de lourdes conséquences pour les PME du canton du Valais, ainsi que pour les grandes manifestations sportives et culturelles prévues dans les prochaines semaines.

Imprévisibilité

Il n'était pas prévisible que le coronavirus se propage à une telle vitesse au niveau mondial et que des mesures aussi drastiques seraient prises.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

Il est probable que de grandes manifestations vont également devoir être annulées en Valais. Ce qui entraînera des pertes financières considérables pour les organisateurs et pour les employés concernés. Il convient donc de mettre en œuvre des mesures correspondantes dès à présent.

L'évolution de la situation sur le front du coronavirus et les mesures prises par les autorités vont grandement bouleverser la vie publique du canton dans les prochaines semaines.

Les PME organisatrices de grands événements et leurs collaborateurs devront compter sur des pertes financières. Le gouvernement valaisan est invité et appelé à garder la vision d'ensemble de la situation et à prendre les mesures qui s'imposent pour limiter les dommages.

Jusqu'ici, les «mesures» présentées par le Conseil d'Etat valaisan se sont avérées totalement insuffisantes.

Conclusion

Il faut mettre sur pied une task force valaisanne, placée sous la responsabilité des deux conseillers d'Etat compétents. Cette task force doit procéder à une évaluation de la situation tous les deux jours et faire suivre à Berne les revendications légitimes.

Les associations économiques concernées en Valais doivent être intégrées dans cette task force.